

Recyclage S.S.I.A.P. 1

Mis à jour le 19 avril 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

Etre titulaire de la qualification S.S.I.A.P. 1

Etre titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans

Justifier d'une activité professionnelle d'agent de sécurité incendie d'au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

Public visé

Salariés Demandeurs d'emploi Individuels

Rythme

Temps plein

Durée en centre

16 heures

Validation

Attestation de recyclage
Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

En cas de défaillance notoire le stagiaire devra suivre le stage de remise à niveau tel que défini par l'arrêté du 02/05/2005 modifié

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Appréciation sur les actions du candidat pendant les séquences pratiques

Test d'évaluation de fin de formation (QCM)

Objectifs professionnels

- Actualiser les connaissances des agents de sécurité incendie en poste dans les E.R.P. et les I.G.H.
- Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

Contenu

PRÉVENTION

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Nouveaux textes
- Accessibilité du public

MOYENS DE SECOURS

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Agents extincteurs
- S.S.I.
- Moyens d'extinction

MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

- Action dans différents contextes (fumées, incendie)
- Évacuation des occupants
- Prise en charge d'une victime
- Protection individuelle
- Levée de doute
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

Méthodes pédagogiques

Exposés – débats
Etudes de cas
Mise en situation pratique

Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

Délais et modalités d'accès

Recyclage S.S.I.A.P. 1

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

15 stagiaires maxi. par session

Entrée et sortie permanente

Non

Selon calendrier en cours

Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi

Tarif individuel net de toutes taxes de 20 à 30 €/heure

Un recyclage de la qualification doit être effectué tous les 3 ans pour exercer la fonction

Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023
- Numéro d'activité : 2151P000451
- Date d'obtention : 29/10/1982